
I.—HISTOIRE.

Anticosti fut découverte, le 15 août 1535 par Jacques-Cartier, lors de son second voyage au Canada.

La première mention qui en soit faite est dans le routier du pilote Jean Alphonse qui la décrit en ces termes :

“ L’île de l’Ascension * est une bonne île, et une terre plaine, sans aucunes montagnes, assise sur des rochers blancs et d’albâtre, toute couverte d’arbres jusqu’au bord de la mer. Et il s’y trouve de toutes espèces d’arbres que l’on trouve en France, et on y voit des bêtes sauvages comme ours, loup-cerviers, et porc-épics.”

Dans sa cosmographie, le célèbre Dr Peter Heylin dit que, vers 1660, l’île était habitée par une tribu de Sauvages dont la bonté et l’amitié se manifestaient envers tous les marins qui faisaient escale dans les baies d’Anticosti.

Le 16 mars 1680, Louis XIV concéda au sieur Louis Joliet la seigneurie de l’île en récompense de ses services et de la découverte du Mississipi et de l’Illinois. Joliet s’y établit et y bâtit sur la pointe ouest, un fort dont il est fait mention dans une mappe du St Laurent publiée dans l’histoire du Canada de La Hontan. Charlevoix dit que Joliet eût préféré la plus petite seigneurie de France à cet immense fief improductif.

S’il faut en croire La Hontan, Joliet aurait été fait prisonnier par la flotte du général Phipps en 1690, et plus tard échangé pour des officiers, prisonniers des Français.

Par proclamation royale en date du 7 octobre 1763, réglant les limites des terres du Canada, Anticosti, qui était jusque là partie de la Nouvelle-Ecosse, fut placée sous l’inspection du gouvernement de Terre-Neuve.

* Pendant un certain temps, on s’est servi, par erreur de ce nom, pour désigner l’île de l’Assomption.